

SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT VILLAGEOIS

Depuis mars 2023, une nouvelle société a vu le jour au sein de la commune de Morlon. En effet, avec la fin de l'engagement du corps des sapeurs-pompiers de Morlon et de son Amicale, une partie de ses membres a décidé de maintenir une association. Désireuse de continuer à rendre service à la population, elle s'est naturellement nommée « Société d'Intérêt Villageois de Morlon ».

Selon ses statuts, l'association a notamment pour but :

- de promouvoir l'esprit de camaraderie et d'entraide au sein du village
- d'organiser des actions pour le développement de la commune et le bien-être de ses habitants
- d'organiser des manifestations pour animer le village

Tu es intéressé(e) à donner un peu de ton temps et à passer des moments d'échanges dans la convivialité et la bonne humeur ? Alors n'hésite plus et prends contact avec nous par mail (siv.morlon@gmail.com) ou par téléphone le soir (+41 79 608 64 85). Nous sommes également à disposition pour toutes autres questions.